

Untere Aufnahmebehörde

Aktenzeichen: Maskenpflicht

Datum: 20.10.2020

Obligation de porter le masque dans le Baden-Wurtemberg (Pas de masque pour les enfants jusqu'à 7 ans)

Où doit-on obligatoirement porter un masque?

- Lors des achats devant et dans les magasins.
- Sur les marchés publics ayant lieu à l'extérieur et à l'intérieur.
- Dans le bus, le train, le taxi et en les attendant à l'extérieur.
- Chez le coiffeur.
- Dans les cabinets médicaux.
- Au travail.
- A l'école à partir de la 5ème classe.
- Aux Universités et instituts supérieurs, dès qu'on entre dans un bâtiment.
- Partout en plein air et dans les bâtiments, lors que des personnes se rencontrent par hasard ou qu'aucune distance d'au moins 1,5 m par rapport aux autres personnes n'est maintenue (zones pétonnes, rues commercantes, Chemins très fréquentés).



Que peut être un masque?

- masque en tissu confectionné ou acheté, masque jetable (pas de protège-dents médical)
- un foulard/ une écharpe
- un mouchoire ou une serviette

Comment utiliser le masque?

- La bouche et le nez doivent être couverts (tirez le masque du nez vers le menton).
- Si le masque devient humide, utilisez un nouveau.
- Lavez régulièrement le masque à une température minimum de 60 degrés.
- Pendant le port du masque, évitez de le toucher et de le bouger.
- Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon après avoir retiré le masque (au moins 20 à 30 secondes)
- Même avec un masque, la distance de sécurité d'au moins 1,5 m des autres personnes doit être maintenue.

**La pandémie de corona n'est pas encore terminée.
Ces règles de conduite sont à suivre car il s'agit de votre santé.**